



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5953^e séance

Dimanche 10 août 2008, à 11 h 35

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Grauls	(Belgique)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M ^{me} Qwabe
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. La Yifan
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Skračić
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lacroix
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettlhi
	Panama	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation en Géorgie

Lettre datée du 9 août 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/537)

Lettre datée du 10 août 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/538)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 11 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Géorgie

Lettre datée du 9 août 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Géorgie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/537)

Lettre datée du 10 août 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/538)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de la Géorgie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer à l'examen de la question sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Alasania (Géorgie) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Lynn Pascoe.

Il en est ainsi décidé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Edmond Mulet.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit aujourd'hui comme suite à la demande présentée dans une lettre de la Géorgie en date du 9 août 2008, et dans une lettre des États-Unis en date du 10 août 2008, publiées sous les cotes S/2008/537 et S/2008/538, respectivement.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, et de M. Edmond Mulet, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix. Je donne maintenant la parole, M. Lynn Pascoe.

M. Pascoe (Secrétaire général adjoint aux affaires politiques) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, lire la déclaration du Secrétaire général publiée relativement tard hier soir; certains membres du Conseil ne l'ont peut-être pas encore reçue. Voici le texte de la déclaration :

« Le Secrétaire général est vivement préoccupé par l'intensification des affrontements en Géorgie, qui ont provoqué un grand nombre de victimes et des destructions massives en Ossétie du Sud et dans d'autres régions de la Géorgie. Le Secrétaire général est particulièrement préoccupé de constater que la violence se propage à des zones se trouvant à l'extérieur de la zone de conflit osséto-géorgien.

Le Secrétaire général est profondément préoccupé par la montée des tensions dans la zone de conflit abkhaze, y compris le bombardement dans la haute vallée de la Kodori et le renforcement continu des forces militaires le long de la zone de sécurité. Dans le contexte de l'annonce par les autorités de fait abkhazes d'une opération militaire dans la haute vallée de la Kodori qui pourrait avoir des effets dangereusement déstabilisants, il appelle toutes les parties concernées à exercer la plus grande retenue et demande que l'on garantisse la sécurité et la sûreté des observateurs militaires non armés des Nations Unies.

Le Secrétaire général exhorte toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités et à entamer sans tarder des négociations pour parvenir à un règlement pacifique. À cet égard, le Secrétaire général se félicite des efforts internationaux visant à aider les parties à régler la situation. Le Secrétaire général estime que, pour

que ces tentatives puissent réussir, tous les contingents armés qui n'ont pas été autorisés par les accords pertinents sur l'Ossétie du Sud doivent quitter la zone de conflit. Le Secrétaire général engage toutes les parties à respecter le principe de l'intégrité territoriale des États, inscrit dans la Charte, et à s'abstenir de toute action susceptible de saper les efforts visant à régler les conflits en cours de longue date en Géorgie. Le Secrétaire général demande également que des mesures soient prises immédiatement pour faire face à la crise humanitaire.

Le Secrétaire général est fermement convaincu qu'une solution durable ne pourra être trouvée que par des moyens pacifiques. »

Je vais aujourd'hui faire un bref exposé d'ordre général, qui complètera celui donné hier par le Sous-Secrétaire général M. Mulet au cours des consultations du Conseil de sécurité, puis M. Mulet fera un exposé sur la question abkhaze. C'est ainsi que nous partageons les tâches.

Comme M. Mulet l'a noté hier, l'Organisation des Nations Unies ne dispose pas d'informations de première main en provenance de la zone de conflit en Ossétie du Sud et s'en remet essentiellement à ce qui est rapporté par les médias. Comme la plupart des sites Web géorgiens sont bloqués, les informations proviennent surtout des médias russes et d'autres sources internationales.

Au cours des derniers jours, il y a eu une forte escalade des hostilités en Géorgie, celles-ci s'étant étendues au-delà de la zone de conflit géorgienne-ossète.

La situation exacte qui prévaut à Tskhinvali et dans d'autres régions d'Ossétie du Sud reste difficile à déterminer parce qu'il n'y a pas sur le terrain de présence des Nations Unies ou d'autre présence internationale. Dans l'après-midi, les responsables géorgiens ont répété l'annonce faite précédemment que les forces géorgiennes s'étaient retirées de la majeure partie de l'Ossétie du Sud, y compris Tskhinvali. La partie géorgienne a nié avoir subi une défaite et a affirmé qu'elle devait faire face à une catastrophe humanitaire. Selon des informations rapportées par les médias, ce retrait a été contesté par des sources militaires russes, qui ont dit qu'il y avait encore des unités géorgiennes et que des combats se poursuivaient de façon intermittente. Les sources militaires russes ont

également dit qu'il n'y avait eu aucun contact avec des responsables militaires géorgiens.

Les médias font état d'affrontements continus au sud de Tskhinvali. Les autorités géorgiennes ont affirmé que les forces russes faisaient mouvement vers Gori, en Géorgie même, et que des troupes géorgiennes avaient commencé à occuper des positions défensives autour de la ville. Des interlocuteurs appartenant au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont informé la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) qu'environ 2 000 personnes déplacées, des Géorgiens venus d'Ossétie du Sud, étaient arrivés dans des centres d'accueil collectif près de Tbilissi et Gori, et que beaucoup d'autres étaient hébergés par des membres de leur famille. Le HCR estime qu'il pourrait y avoir en tout jusqu'à 20 000 personnes déplacées. Le HCR pense que 5 000 personnes ont franchi la frontière et sont passées en Ossétie du Nord-Alania.

Aux premières heures de la journée, des avions russes ont repris leurs attaques contre des objectifs stratégiques et militaires en-dehors de la zone de conflit, notamment un aéroport militaire comprenant un atelier d'entretien d'avions militaires, un atelier d'entretien de tanks près de Tbilissi, le port de Poti et des objectifs près de Gori. Le bombardement de l'aéroport militaire situé à 70 kilomètres de Tbilissi a été confirmé par la MONUG. Des responsables militaires russes ont confirmé la perte de deux avions au-dessus de Gori.

Le Coordonnateur résident a recommandé à tout le personnel international de quitter le pays. Cependant, jusqu'à présent, aucun membre du personnel international n'a quitté la Géorgie.

Et il y a moins d'une heure, le Ministère géorgien des affaires étrangères a annoncé qu'une note verbale avait été remise à l'Ambassade de Russie à Tbilissi, informant les destinataires que les forces géorgiennes observaient un cessez-le-feu en Ossétie du Sud, que toutes les forces géorgiennes avaient quitté la zone de conflit, qu'elles avaient créé un couloir humanitaire pour permettre l'évacuation des civils et qu'elles étaient prêtes à participer à des pourparlers immédiats avec la Fédération de Russie.

Le Président : Je remercie M. Pascoe de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Edmond Mulet.

M. Mulet (*parle en anglais*) : Je vais informer le Conseil des événements liés au mandat et aux responsabilités de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG). Je tiens à rappeler certaines informations concernant la Mission elle-même. Nous avons 136 observateurs militaires, 18 agents de police des Nations Unies sur le terrain et 311 civils répartis sur différents sites. Les principales tâches imposées à la Mission par son mandat sont de surveiller et vérifier la mise en œuvre par les parties de l'accord de cessez-le-feu de 1994, de contribuer à la création de conditions propices au retour des personnes déplacées et des réfugiés, et de promouvoir un règlement politique du conflit.

La situation en Abkhazie reste extrêmement inquiétante, avec une concentration de moyens militaires qui se poursuit du côté abkhaze de la zone de conflit, ainsi que les bombardements de la haute vallée de la Kodori. Au cours des deux derniers jours, la partie abkhaze a massé des troupes et des armes lourdes dans la zone de conflit. Ces mouvements ont au départ été bloqués par les forces de maintien de la paix de la Communauté des États indépendants (CEI), mais leur commandant, le général Chaban, a informé la MONUG hier que ses forces ne pourraient plus empêcher les Abkhazes de faire entrer des armes et des contingents dans la zone. La MONUG a confirmé que les soldats de la paix de la CEI n'ont pas tenté d'empêcher de tels déploiements. Des troupes et des armes lourdes abkhazes sont maintenant présentes tout au long de la ligne de cessez-le-feu.

Hier matin, le Vice-Ministre abkhaze de la défense de facto a demandé à la MONUG de retirer ses observateurs de la haute vallée de la Kodori, car leur sécurité ne pouvait plus être garantie. La MONUG a alors retiré tous les 15 observateurs qui étaient présents dans la haute vallée de la Kodori. À la suite de cette demande d'évacuation par la MONUG de la haute vallée de la Kodori, les autorités de fait abkhazes ont annoncé leur décision, prise par le président de fait M. Bagapsh, de chasser les forces armées géorgiennes de la haute vallée de la Kodori. À partir d'hier après-midi, la MONUG a signalé des bombardements aériens continus de villages géorgiens dans la haute vallée de la Kodori. La Mission a aussi observé d'importants mouvements d'armes lourdes et de contingents

militaires effectués par la partie abkhaze en direction de la vallée de la Kodori.

Aujourd'hui, le Président de facto abkhaze, M. Bagapsh, a donné une conférence de presse, au cours de laquelle il a annoncé que l'opération abkhaze dans la haute vallée de la Kodori se déroulait comme prévu. Il a affirmé que les civils et le personnel armé géorgiens avaient reçu un ultimatum leur enjoignant de quitter la haute vallée de la Kodori. M. Bagapsh a aussi affirmé que sa partie coordonnait ses activités avec les forces de maintien de la paix de la CEI afin de rétablir l'ordre dans la zone relevant de la responsabilité de ces forces de maintien de la paix. Il a dit que Soukhomi avait demandé à la Russie de prendre des mesures pour renforcer la frontière maritime abkhaze. Les négociations avec la Géorgie, a-t-il dit, ne seraient possibles qu'une fois que les opérations abkhazes en cours auraient été menées à terme.

La MONUG a reçu des informations provenant de nombreuses sources qui indiquent que la majorité de la population de la haute vallée de la Kodori a fui. Tout au long de la nuit dernière et de la journée d'aujourd'hui, la MONUG a reçu des informations indiquant un renforcement continu des forces, aussi bien russes qu'abkhazes, dans la zone de conflit et aux alentours. La MONUG a vu un bataillon aéroporté russe se diriger vers la zone de conflit ce matin. La MONUG indique également que, depuis hier soir, plusieurs avions-cargos Iliouchine-76 ont atterri à l'aéroport de Soukhomi. Il semble d'autre part que plusieurs navires russes de la flotte de la mer Noire aient fait mouvement vers les côtes de l'Abkhazie. Des forces abkhazes et leur artillerie lourde ont été acheminées à la frontière administrative avec la Géorgie et déployées tout le long de la zone de conflit. Des bombardements ont eu lieu à proximité de la ville géorgienne de Zugdidi, suscitant la panique au sein de la population locale, dont une importante partie essaie de trouver refuge au quartier général régional de la MONUG situé dans cette ville.

En raison de la montée des tensions et des bombardements dans la zone d'opérations de la Mission, la MONUG a dû réduire ses activités et ne procède plus en ce moment qu'aux patrouilles essentielles. La Mission continue de se tenir en liaison avec les parties et avec les soldats de la paix de la Communauté d'États indépendants (CEI). Pour l'instant, la MONUG n'a pas observé du côté géorgien de mouvements majeurs de troupes ou d'armes vers la zone de conflit. Jusqu'à présent, les seuls mouvements

enregistrés ont été le renforcement des positions existantes le long de la ligne de cessez-le-feu.

Dans l'ensemble, à l'exception du bombardement de la haute vallée de la Kodori et de certains objectifs situés près de Zugdidi, dont la base militaire de Senaki, aucun affrontement direct ne semble avoir eu lieu pour l'heure dans la zone d'opérations. La MONUG a demandé aux soldats de la paix de la CEI d'assurer la protection de ses quartiers généraux régionaux de Gali et de Zugdidi.

Le Président : Je remercie M. Mulet de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Géorgie.

M. Alasania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Au cours des 12 dernières heures, les bombardements inhumains et aveugles du territoire géorgien se sont poursuivis. L'ampleur des dégâts et des pertes en vies innocentes reste encore à établir. L'invasion armée des forces d'infanterie russes s'est déjà transformée en une occupation à grande échelle de certaines parties du territoire géorgien. Le processus d'extermination de la population géorgienne et d'anéantissement de l'État géorgien bat son plein. Une force d'occupation composée de 6 000 soldats russes et équipée d'une centaine de chars, de 115 véhicules militaires blindés et de 300 mortiers est entrée dans la région de Tskhinvali en provenance de la Fédération de Russie. Une unité régulière de l'armée russe, comprenant 4 000 hommes, a été déployé à Ochamchira, ville située à proximité de la vallée de la Kodori, qui est sous le contrôle du régime séparatiste abkhaze. Plusieurs villages de mon pays, tous situés nettement en dehors des deux zones de conflit, ont été bombardés à plusieurs reprises. Trois bombes ont été larguées sur l'usine d'assemblage d'avions de Tbilissi, la détruisant totalement. Le terrain d'aviation de Kopitnari, situé dans l'ouest de la Géorgie, a également été attaqué. Les avions de chasse russes ont mené un raid sur Zugdidi. En outre, dans le district de Gardabani, la ville de Gachiani, située à 20 kilomètres au sud-ouest de la capitale, et elle aussi en dehors de la zone de conflit, a été bombardée; elle est voisine du pipeline de Bakou-Tbilissi-Ceyhan.

L'armée de l'air russe continue de bombarder Gori, qui est située à 60 kilomètres au nord-ouest de Tbilissi. La ville d'Oni, dans l'ouest du pays, a elle aussi été bombardée à plusieurs reprises. Le port de Poti, sur la côte de la mer Noire à 360 kilomètres à l'ouest de Tbilissi, et qui se trouve bien évidemment en

dehors de la zone de conflit, a aussi été la cible d'importants bombardements. La marine russe a empêché un navire humanitaire transportant du blé d'entrer dans le port de Poti. Le navire a dû faire demi-tour. D'autres navires de guerre russes ont été déployés afin de donner effet au blocus contre la Géorgie.

L'un des pilotes faits prisonniers a déclaré que de manière générale, les pilotes ont pour instruction d'effectuer un nombre illimité de survols et de procéder de manière aveugle à des bombardements, ce qui constitue clairement des éléments de crimes de guerre. La Russie force les séparatistes abkhazes à prendre part au conflit, les obligeant à ouvrir une autre ligne de front, ainsi que l'a décrit le Secrétariat. Les attaques menées sur la ville d'Uta confirment qu'ils se préparent sérieusement à mener l'assaut dans la Kodori. Les avions russes ont bombardé les villages d'Avadhara et de Bilisi, en haute Abkhazie. Plusieurs éléments indiquent que ces attaques vont se poursuivre et que, comme l'a fait observer le Secrétariat, les revendications des autorités abkhazes de facto sont devenues une réalité. L'armée de l'air russe a bombardé Chkhalt'a, le centre administratif de l'Abkhazie. Quatre mille soldats russes en provenance de Sébastopol ont débarqué au port d'Ochamchira, sur la mer Noire.

Toutes ces informations montrent que la Russie continue son offensive à grande échelle. Grâce à la passivité délibérée des forces de maintien de la paix russes, un bataillon militaire a pénétré la zone de conflit, comme on l'a déjà déclaré. Ce fait a été confirmé aujourd'hui par le Secrétariat. La population de la haute vallée de la Kodori est confrontée à un danger imminent. Nous demandons instamment à tous les membres du Conseil de sécurité de demander à la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) de trouver un moyen de reprendre ses activités de surveillance en haute Abkhazie, car c'est la seule manière de sauver la population civile dans cette zone.

Comme les dirigeants russes et certains cercles diplomatiques l'ont déclaré à de multiples reprises hier, il semble que la Russie ait des raisons bien à elle pour justifier cette invasion totale. Premièrement, nous n'avons cessé d'entendre que la partie géorgienne avait violé les accords. Dans la même veine, la Russie affirme procéder à des activités de consolidation de la paix ou de soi-disant maintien de la paix. Ces arguments relèvent purement de l'absurde et du non-sens. Les actions menées par la partie russe n'ont

aucune justification, ni en vertu des accords existants ni au regard du droit international. La question qui se pose dès lors est de savoir si la Russie entend ainsi remplacer le Conseil de sécurité, alors même qu'elle est l'agresseur dans ce conflit.

Comme on l'a dit dans cette salle, les dirigeants géorgiens ont, dans la nuit, pris contact avec les dirigeants politiques russes. Malheureusement le Président de la Fédération de Russie refuse tout dialogue direct avec son homologue géorgien. Pour prouver la sincérité de notre offre de cessez-le-feu, le Ministre des affaires étrangères géorgien à Tbilissi a transmis, comme cela a été indiqué ici, une note verbale à l'envoyé de la Fédération de Russie indiquant que le Président géorgien avait publié une déclaration proclamant l'arrêt de toutes les activités militaires en Ossétie du Sud. Toutes les troupes géorgiennes ont été retirées de la zone de conflit et la partie géorgienne a ouvert un couloir humanitaire au sud de Tskhinvali afin de permettre à la population pacifique et aux blessés de quitter la zone de conflit. Durant ce cessez-le-feu, les forces géorgiennes ont été bombardées à de nombreuses reprises et elles n'ont ainsi pas pu procéder à un retrait total.

La Géorgie demande à cette institution, qui constitue la plus haute autorité internationale légitime au monde, d'entreprendre immédiatement une action diplomatique et humanitaire pour protéger la Géorgie de l'agression et de l'occupation menées actuellement par la Russie. Nous devons tous réagir sans attendre afin d'empêcher de nouvelles pertes en vies humaines.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis ont demandé la tenue de la présente séance d'urgence en raison de l'évolution tragique et dangereuse de la situation ces dernières 24 heures à l'intérieur et autour de la Géorgie.

Premièrement, les activités militaires russes se sont intensifiées dans la région de l'Ossétie du Sud, avec notamment l'afflux de plusieurs milliers de soldats en plus des quelques centaines de membres des forces de maintien de la paix russes présents sur le terrain au moment où cette crise a éclaté. Les opérations militaires contre les forces géorgiennes dans la zone de conflit se sont intensifiées de manière spectaculaire.

Deuxièmement, le conflit s'est étendu. Une offensive militaire appuyée par la Russie a été lancée dans la région de l'Abkhazie, en Géorgie. Avant cette offensive, l'Abkhazie avait exigé que la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (UNOMOG) se retire de la vallée de la Kodori, qui a depuis fait l'objet de bombardements, ce qui constitue un défi direct lancé à la mission mandatée par le Conseil de sécurité. Comprenons clairement l'importance de cet événement. Des responsables abkhazes ont déclaré leur intention d'expulser par la force la Géorgie de la haute vallée de la Kodori. Par ailleurs, la Russie attaque des villages et des villes dans d'autres parties de la Géorgie, menaçant également la région de Zugdidi et lançant des attaques aériennes contre l'aéroport de Tbilissi. Des attaques militaires russes ont également détruit des infrastructures géorgiennes critiques, dont des ports maritimes, des aéroports et d'autres installations.

Troisièmement, cette escalade contre un État souverain qui ne posait pas de menace directe à la Russie a entraîné une augmentation du nombre des victimes et intensifié les souffrances humanitaires du peuple géorgien, notamment en Ossétie du Sud et en Abkhazie.

Quatrièmement, dans ce contexte d'extrême violence, les forces russes font en fait obstacle au retrait des forces géorgiennes de l'Ossétie du Sud, ce qui constitue une tentative indigne pour faire durer le conflit et empêcher les Géorgiens de prendre des mesures concrètes pour désamorcer la situation.

Cinquièmement, nous continuons de nous heurter à l'intransigeance de la Fédération de Russie qui rejette tout effort visant à mettre fin à la violence. La Géorgie a proposé un cessez-le-feu et un retour au statu quo du 6 août, mais la Russie rejette cette position raisonnable.

Enfin, la Russie continue de résister aux efforts de la communauté internationale pour arbitrer ce conflit qui est désormais bien évidemment un conflit, entre la Russie et la Géorgie.

Face à la détérioration de la situation, nous devons nous demander ce que le Conseil peut faire pour mettre un terme à la violence, mettre fin à cette agression et rétablir le statu quo du 6 août.

Premièrement, nous devons tirer les conclusions qui s'imposent sur ce que ce conflit est et sur ce qu'il n'est pas. La Russie a prétendu que ces opérations

militaires avaient pour objectif de protéger ses forces de maintien de la paix et la population civile de l'Ossétie du Sud. Pourtant, sa réaction va bien au-delà de ce qui est raisonnable pour ce faire. En effet, cette escalade du conflit a été la cause immédiate de nouvelles pertes en vies humaines innocentes et d'une augmentation des souffrances humanitaires. Comme la Russie entrave le retrait des forces géorgiennes, rejette un cessez-le-feu et poursuit ses attaques militaires contre des centres de population civile, les objectifs humanitaires qu'elle prétend être les siens ne sont évidemment guère crédibles. De même, le fait qu'elle ait étendu le conflit à une autre région sécessionniste de la Géorgie et qu'elle attaque des zones situées autour de Tbilissi, la capitale de la Géorgie, donne à entendre qu'elle a d'autres mobiles et d'autres objectifs.

Deuxièmement, nous devons condamner l'agression militaire russe contre l'État souverain de la Géorgie et la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays, ainsi que ses attaques lancées contre les civils et sa campagne de terreur contre la population géorgienne. Nous devons également condamner la destruction des infrastructures géorgiennes.

Troisièmement, le Conseil doit faire ce qui est en son pouvoir pour assurer le respect des dispositions de la Charte des Nations Unies et prendre les mesures nécessaires face à cette menace à la paix et à la sécurité internationales. Il doit donc faire respecter le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte qui appelle tous les États Membres à s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État.

Nous sommes donc d'avis que le Conseil doit appeler de toute urgence à un cessez-le-feu immédiat, au retrait de toutes les forces et à un retour au statu quo du 6 août. Cet appel s'applique en particulier aux forces de combat russes qui sont intervenues au cours de la semaine. Nous ne pouvons pas rester indifférents. Nous avons commencé à consulter d'autres membres du Conseil de sécurité et espérons avoir très bientôt un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat.

Quatrièmement, j'engage instamment la Fédération de Russie à bien réfléchir aux conséquences de cette agression contre la Géorgie, État souverain et démocratique. Les relations de la Russie avec les États-Unis et avec d'autres membres de la communauté

internationale se ressentiront de la poursuite de son agression contre la Géorgie et du refus de trouver un règlement pacifique à cette crise.

Le Président : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent intervenir.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant tout, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint M. Pascoe et le Sous-Secrétaire général M. Mulet, pour leurs exposés. Malheureusement, je dois noter que le contenu de l'exposé de M. Pascoe montre que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et sa direction n'ont pas pu adopter la position objective qui aurait indiqué une perception réelle de la nature du conflit et que l'on aurait pu attendre de la direction d'une organisation internationale faisant autorité.

Depuis trois ou quatre jours, nous avons tenu trois ou quatre séances publiques du Conseil de sécurité en raison d'une situation provoquée par l'agression de la Géorgie contre l'Ossétie du Sud. Je tiens à rappeler que nous avons commencé par une séance convoquée à la demande de la Fédération de Russie qui non seulement a réclamé cette séance, mais a également insisté pour qu'elle soit publique car nous avons des choses à dire sur ce qui se passe. La séance d'aujourd'hui, comme notre Président l'a indiqué, est le résultat d'une initiative conjointe des États-Unis et de la Géorgie, ce qui ne nous étonne pas. Nous savons tous quelles sont les relations étroites qui existent depuis quelques années entre les dirigeants de ces deux pays.

Lors d'une de ces précédentes séances, le Représentant permanent de la Géorgie a cité des personnes ayant des noms de famille apparemment russes et qui travailleraient en Ossétie du Sud, prétendant que cela prouvait que la Russie dirigeait tout en Ossétie du Sud. Or, d'après mes informations, il y a en Géorgie 127 conseillers militaires américains. Je ne peux pas donner leurs noms de famille. Le Représentant permanent de la Géorgie les connaît probablement, sans parler des autres conseillers.

En outre, le 7 août – c'est-à-dire le jour même où la Géorgie a déclenché ses opérations militaires contre l'Ossétie du Sud – se sont achevées les manœuvres militaires conjointes américano-géorgiennes, auxquelles ont participé un millier de soldats américains. Et ces manœuvres avaient pour nom « Immediate Response », (Réaction immédiate). Ainsi, leurs collègues géorgiens ont utilisé rapidement la

formation qu'ils avaient reçue dans une large mesure de leurs collègues américains.

Tout ce qui se passe à présent n'est ni un hasard ni quelque chose d'inattendu. Comme les membres s'en souviennent, à de nombreuses occasions, la Fédération de Russie a attiré l'attention sur la dangereuse évolution de la situation autour de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. À de nombreuses occasions, la Fédération de Russie a attiré l'attention sur le fait que la Géorgie se militarisait avec une rapidité croissante, en se dotant d'armements offensifs. La Géorgie détient le record du monde en matière de hausse du budget militaire, qui a été multiplié par trente ces dernières années. Nous comprenons désormais à quoi cela devait servir.

J'en viens maintenant aux événements qui nous occupent aujourd'hui. Je rappelle que tout a commencé la nuit du 7 août – que les membres m'excusent, mais je reviendrai sur ce sujet. Lorsque je parle de la coopération étroite entre les États-Unis et la Géorgie, nous ne voudrions pas croire que les États-Unis ont donné le feu vert à cette aventure militariste menée par les dirigeants géorgiens. Nous sommes en contact étroit avec les États-Unis, et en dépit de ce que l'Ambassadeur Khalilzad a dit, notre coopération et celle que nous entretenons avec d'autres partenaires de la communauté internationale se poursuivront pour ramener la paix en Géorgie.

Je voudrais en revenir aux éléments qui nous occupent présentement. L'agression géorgienne contre l'Ossétie du Sud a débuté dans la nuit du 7 au 8 août. Lorsqu'elle a commencé, nos forces militaires sont entrées en contact avec le commandement militaire géorgien. Le représentant de la Géorgie a déclaré que son pays lançait une guerre contre l'Ossétie du Sud, et le commandant du contingent de maintien de la paix géorgien, M. Khurashvili, a publiquement expliqué que la Géorgie entreprenait le prétendu rétablissement de l'ordre constitutionnel en Ossétie du Sud. Elle réglait donc un conflit long de plus de 15 ans par des moyens militaires. Les forces armées géorgiennes ont commencé par attaquer, à l'artillerie et au lance-roquettes Grad, des villes d'Ossétie du Sud. Ces systèmes ont été utilisés de façon barbare car, comme chacun le sait, ceux-ci n'ont pas de systèmes de guidage précis. Ils couvrent une large zone et, par conséquent, il y a eu beaucoup de pertes civiles.

Parallèlement à ces activités militaires, la partie géorgienne a commencé à attaquer nos soldats de la

paix et à s'emparer des petites villes où ils se trouvaient avec des chars, des avions et de l'artillerie lourde. On sait qu'il y a eu des morts et des blessés parmi nos soldats de la paix. Douze d'entre eux ont péri au cours des premières 24 heures.

Comment pouvons-nous donc qualifier ces agissements des dirigeants géorgiens? On dit qu'une agression se définit comme telle lorsque seule une partie en attaque une autre, unilatéralement – mais si l'agression est dirigée contre son propre peuple, est-ce mieux? Quels termes juridiques peut-on utiliser pour décrire ce qu'ont fait les dirigeants géorgiens? Pouvons-nous parler de nettoyage ethnique, par exemple, quand quelques jours suffisent pour transformer en réfugiés près de 30 000 personnes, soit plus d'un quart des 100 000 personnes qui vivent en Ossétie du Sud? Ces personnes ont quitté l'Ossétie du Sud pour le nord au péril de leur vie. S'agit-il ou non de nettoyage ethnique? Doit-on évoquer un génocide? Lorsque, sur une population de 100 000 personnes, 2 000 civils meurent, s'agit-il ou non d'un génocide? Combien de personnes, combien de civils doivent mourir avant que nous ne parlions de génocide?

Le Représentant permanent de la Géorgie aujourd'hui, comme le Président Saakashvili l'a fait hier à la télévision, s'est affligé de la mort de civils en Géorgie. Bien sûr, la mort de tout civil est très préoccupante et regrettable, mais pourquoi ne se sont-ils pas affligés quand ils ont anéanti Tskhinvali et 10 villages sur la frontière entre l'Ossétie du Sud et la Géorgie? Comment devons-nous réagir à tout cela? Comment la communauté internationale et nous-mêmes devons-nous réagir au fait que, malgré tous les accords internationaux existants – et je rappelle que nos soldats de la paix sont en Ossétie du Sud conformément à l'Accord de Dagomys signé en 1992 par l'Ossétie du Sud et la Géorgie – les Géorgiens attaquent directement les civils, dont beaucoup sont des citoyens russes et tentent de les annihiler. Qu'espèrent-ils donc? S'attendent-ils à ce que nos soldats de la paix s'enfuient, comme d'autres l'ont fait de Srebrenica? Nous ne pouvions pas laisser cela se produire. Nous ne pouvions pas abandonner la population civile d'Ossétie du Sud, ni nos soldats de la paix. Voilà pourquoi des forces supplémentaires ont été envoyées en Géorgie, avec pour mission d'expulser la Géorgie du territoire d'Ossétie du Sud.

Cela dit, nous n'occupons pas de territoires n'appartenant pas à l'Ossétie du Sud. On parle aujourd'hui de la zone d'action, de l'opportunité et du

caractère raisonnable de notre action. D'abord, notre action a été correcte pendant 16 ans, conformément à l'Accord de Dagomys. Nous assumions correctement nos fonctions de maintien de la paix lorsque la Géorgie se comportait convenablement. Mais le camp géorgien est-il correct, lui, dans cet acte d'agression? Comportons-nous tous correctement, et alors nous parlerons de comportement correct. Tout militaire comprendra – et pas seulement les militaires, je crois – que lorsqu'une telle opération est menée, elle a non seulement des conséquences au sein de la région immédiate où se déroule le conflit, mais aussi au-delà de cette région, touchant les cibles qui appuient l'action militaire.

Nous avons pu le constater à maintes reprises et dans de nombreuses situations. S'agissant du Kosovo, par exemple, personne ne s'est interrogé sur la définition de ce qu'était le Kosovo. On a commencé à bombarder Belgrade et des ponts du Danube qui se trouvaient à des centaines de kilomètres de la zone de conflit. Je réfute l'idée que notre action militaire n'est pas sélective. M. Alasania s'est permis de faire référence à une déclaration selon laquelle un aviateur prisonnier russe aurait dit, lorsqu'il a été interrogé en Géorgie, avoir reçu pour instructions de tirer sans discrimination. De telles références sont outrageuses et parfaitement inacceptables à une séance publique du Conseil de sécurité.

La déclaration de l'Ambassadeur Khalilzad au sujet de la terreur contre la population civile est absolument intolérable, en particulier dans la bouche du Représentant permanent d'un pays dont nous connaissons bien les agissements, notamment à l'égard des populations civiles d'Iraq, d'Afghanistan et de Serbie. Par conséquent, si l'on veut vraiment trouver une solution à ce conflit militaire, commençons par rechercher des solutions politiques sérieuses au lieu de donner dans la propagande, même si, peut-être, certains de vos hommes politiques aimeraient que vous vous livriez à des activités de propagande au sein du Conseil de sécurité.

Je voudrais concrètement aborder deux points. Je commencerai par la vallée de la Kodori. Le plus simple aurait été d'inviter des représentants de l'Abkhazie. À de nombreuses occasions, nous avons parlé du fait que les représentants de l'Abkhazie devraient venir ici et expliquer leur position. Maintenant, ils font des déclarations publiques et, bien sûr, ils auraient pu expliquer clairement la situation ici. Comment les Abkhazes se sentent-ils, à votre avis, lorsqu'on raye de

la carte l'Ossétie du Sud dans le cadre d'un conflit analogue sur le territoire géorgien? N'avons-nous pas dit – et eux et nous – que la situation dans la vallée de la Kodori était inacceptable, et contraire aux Accords de Moscou de 1994 et à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Pourquoi s'étonne-t-on alors?

À propos des activités de la flotte de la mer Noire, je peux annoncer qu'effectivement, des navires de la Fédération de Russie ont commencé à organiser des patrouilles le long de l'Abkhazie, près de la zone de conflit avec l'Ossétie du Sud. Une note a été envoyée à la partie géorgienne. L'objectif de l'opération est d'assurer des conditions propices à la protection des citoyens russes se trouvant dans la région, d'appuyer le contingent de la paix russe, au cas où il serait attaqué, et d'apporter une aide humanitaire à la population civile se trouvant dans la zone de conflit.

En vue d'empêcher des incidents militaires dans la zone de patrouille des bâtiments russes, une zone de sécurité a été décrétée. Ces activités n'ont pas pour objectif d'établir un blocus maritime de la Géorgie. Le recours à la force n'aura lieu que conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, en vue de réaliser le droit inaliénable de la partie russe à la légitime défense.

Que va-t-il se passer maintenant? Quelles décisions faut-il prendre? Que peut faire la communauté internationale? Premièrement, nous avons entendu une affirmation étrange selon laquelle la Fédération de Russie refuserait les efforts internationaux. Pas du tout! Le Président Medvedev a eu un très bon entretien hier ou avant-hier avec le Président Bush; notre Ministre des affaires étrangères est constamment en contact téléphonique avec la Secrétaire d'État des États-Unis: au cours des dernières 26 ou 36 heures, ils ont dû s'entretenir cinq ou six fois, la dernière fois, il y a quelques heures, durant 45 minutes. Nous parlons avec tout le monde et nous fournissons des explications à chacun. Nous écoutons tout le monde, notamment les représentants des États européens et les représentants de nombreuses institutions européennes. Donc la communauté internationale peut tout à fait jouer un rôle approprié ici.

À propos de l'indignation du représentant permanent de la Géorgie concernant le fait que notre Président ait refusé de parler au Président géorgien, je vous demande pardon, mais quelle personne

raisonnable accepterait de lui parler en ce moment? Pendant des années nous lui avons expliqué que toute tentative de régler le conflit par des moyens militaires serait un suicide pour la Géorgie. Nous ne permettrons pas que l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie soient rayées de la carte et que la population civile soit expulsée de ses foyers. Cela a été dit dès la première rencontre entre le Président Saakashvili et le Président russe. Il nous a assuré – et a publiquement assuré la communauté internationale – qu'il n'avait aucune intention de recourir à la force contre son propre peuple.

Bien sûr, cela ne veut pas dire que nous refusons les contacts avec nos collègues géorgiens. Ceux-ci ont lieu à différents niveaux. Par exemple, il y a quelques heures à peine il y a eu une longue conversation téléphonique entre notre Ministre des affaires étrangères et le Ministre des affaires étrangères géorgien. Alors quel est le problème? Une fois encore, nous avons à faire face à ce problème au Conseil de sécurité.

Étonnamment, l'expression la plus claire à propos d'un cessez-le-feu et d'intentions pacifiques n'est pas venue du Représentant permanent de la Géorgie mais du Représentant permanent des États-Unis. Le Ministre des affaires étrangères de la Géorgie parle au Ministre des affaires étrangères de la Russie. Notre Ministre des affaires étrangères a dit très clairement ce que j'ai dit hier, aussi bien à mes collègues du Conseil de sécurité que publiquement : la Géorgie doit retirer ses troupes d'Ossétie du Sud et déclarer qu'elle est prête à signer un accord sur le non-recours à la force en Ossétie du Sud et en Abkhazie. Ensuite, nous pourrons entamer le processus complexe de discussion de toutes les autres questions, y compris, le moment venu, de la solution politique. Celle-ci sera rendue très difficile, bien entendu, par les aventures militaristes de la Géorgie.

Que répondent-ils à cela? Ils disent s'être déjà retirés de l'Ossétie du Sud, mais ce n'est pas du tout le cas : ils tirent encore sur nos soldats. Je peux assurer le Conseil que s'ils veulent partir, nous n'allons pas empêcher les soldats géorgiens de le faire. Je peux assurer au Conseil que ni les Ossètes du Sud ni nous ne souhaitons voir des militaires géorgiens sur le territoire de l'Ossétie du Sud. Alors que l'on veuille bien ne pas me dire que le Secrétaire général adjoint a affirmé ceci ou cela.

Nous avons entendu beaucoup de choses en provenance de la partie géorgienne, y compris des propos très militaristes, notamment une proclamation

de la loi martiale et l'annonce d'une mobilisation générale en Géorgie. Oui, nous avons entendu cela aussi.

Qu'il soit donc clairement déclaré : nous sommes prêts à mettre fin à la guerre, à nous retirer de l'Ossétie du Sud et à signer un accord de non-recours à la force. Voilà une démarche sérieuse, plutôt qu'une démarche qui court-circuite le Conseil de sécurité. Le représentant permanent des États-Unis, M. Khalilzad, affirme prendre part à des discussions avec ses collègues. Peut-être pourrait-il discuter avec ses collègues russes, afin que le Conseil de sécurité puisse adopter un document? Ce serait là une démarche sérieuse, plutôt qu'une action de propagande susceptible de plaire à je ne sais quel candidat à la présidence ou autre figure de la classe politique américaine.

Soyons sérieux face à cette situation véritablement tragique. Il y a des solutions sérieuses qui sont à notre portée. Celles-ci peuvent être adoptées immédiatement. Mais ces décisions doivent être prises d'abord par Tbilissi, puis par la Russie et ensuite, je l'espère, par toute la communauté internationale. Cela aiderait la Géorgie à sortir de la situation extrêmement difficile dans laquelle elle s'est mise par les agissements aventuristes de sa direction.

M. Lacroix (France) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Pascoe, le Secrétaire général adjoint, et le Sous-Secrétaire général, M. Mulet, pour les exposés qu'ils nous ont faits et leur réitérer toute notre confiance et tout notre soutien, comme à l'ensemble des membres du Secrétariat et aux dirigeants du Secrétariat.

Ma délégation regrette de devoir à nouveau constater que la situation s'est dégradée en Géorgie. Nous sommes particulièrement alarmés par l'extension de ce conflit, à la fois dans son intensité et dans son champ géographique, avec notamment la poursuite des frappes aériennes sur des objectifs situés hors de la zone de l'Ossétie du Sud, la présence importante de moyens maritimes au large du pays et les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la région de l'Abkhazie.

Les informations qui nous ont été données font état de frappes aériennes sur la vallée de la Kodori, de la concentration de troupes et de moyens militaires abkhazes dans la zone de la ligne de démarcation de l'Abkhazie et du reste de la Géorgie, et aussi de menaces d'opérations militaires d'envergure émanant de la partie abkhaze. Nous sommes également très

préoccupés par les conséquences de cette dégradation : le nombre croissant des victimes, le nombre croissant des réfugiés et des personnes déplacées. À cet égard, les chiffres qui nous ont été donnés par M. Pascoe sont particulièrement préoccupants. Nous sommes très préoccupés par les conséquences que cette détérioration peut avoir sur la paix et la stabilité dans la région.

Tout doit être fait pour que ce conflit cesse. La priorité est la cessation des hostilités, sans délai. Nous avons pris note de l'annonce par la Géorgie du retrait des ses forces d'Ossétie et de la cessation des hostilités de la part de la Géorgie. C'est un pas en avant important. Toutes les parties doivent cesser les hostilités immédiatement et tout doit être fait pour qu'une solution durable soit trouvée à cette situation.

J'ai déjà fait référence aux efforts diplomatiques conduits par la France, à titre national et en sa qualité de présidente de l'Union européenne. La mission de médiation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de l'Union européenne, avec la participation des États-Unis, s'est rendue en Géorgie. Le Ministre des affaires étrangères de la France se rend à Moscou et à Tbilissi et le Président de la République française a proposé un plan simple pour sortir de la crise, centré sur trois éléments : la cessation immédiate des hostilités, le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriales de la Géorgie et le rétablissement de la situation qui prévalait sur le terrain antérieurement au début des hostilités, ce qui implique le retrait des forces russes et géorgiennes à leurs positions antérieures.

Ces éléments constituent, de notre point de vue, les paramètres essentiels pour parvenir à une solution de la crise. Le moment venu, et si nous réunissons les conditions pour atteindre ces objectifs, une formule d'accompagnement international pourrait être mise en place. Il faudrait en mettre au point les modalités et il reviendrait certainement au Conseil de participer à cette définition.

Avant d'en arriver là, je voudrais dire que le Conseil de sécurité a une responsabilité importante qu'il doit assumer pour soutenir les efforts diplomatiques en cours et pour appeler à la cessation immédiate des hostilités, au retrait des forces à leurs positions antérieures, au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie.

D'autres l'ont dit auparavant, et je voudrais le dire avec force, il est important que le Conseil de

sécurité se prononce rapidement sur la base de ces éléments. La France entend travailler très activement dans les heures qui viennent pour que le Conseil puisse se prononcer en ce sens. Je crois que le moment est venu pour chacun de faire preuve de responsabilité et d'enrayer un processus qui se dégrade et qui est susceptible d'avoir des conséquences très graves pour la paix et la sécurité internationales.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance aujourd'hui. Je remercie également le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général de leurs exposés. Le Secrétariat, les Nations Unies et la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) ont un travail difficile dans des circonstances très difficiles.

Avant toute autre remarque, je voudrais rejeter l'allégation de l'Ambassadeur russe selon laquelle le Secrétariat, et le Secrétaire général adjoint en particulier, seraient de parti pris. Nous avons pour usage au Conseil de faire confiance aux informations que nous fournit le Secrétariat. S'en prendre au Secrétariat revient à s'en prendre aux institutions de l'ONU. Et la Russie, qui est rapidement en train de devenir partie au conflit, est mal placée pour avancer une telle chose, et cela ne lui fait nullement honneur.

Comme d'autres l'ont dit, nous assistons à une grave escalade de la situation en Géorgie. De nouveaux combats ont eu lieu cette nuit et des bombardements russes ont de nouveau été effectués sur le territoire géorgien. Les navires de la marine russe se sont rapprochés des côtes et, selon des informations issues des médias, ils auraient pour ordre d'empêcher l'acheminement de vivres à la Géorgie. En outre, il semblerait que ces vivres ne puissent non plus être acheminés via d'autres pays du Caucase.

La nuit dernière, les bombardements russes ont notamment visé le terrain d'aviation militaire situé près de l'aéroport civil à la sortie de Tbilissi. Lors d'une réunion organisée ce jour avec les délégations de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et des États-Unis, le Ministre géorgien des affaires étrangères a confirmé que la partie géorgienne s'était retirée de la plus grande partie de l'Ossétie du Sud et que la Géorgie avait cessé les combats avec les forces russes. Elle a également indiqué que les forces russes avaient dit à la Géorgie de négocier un cessez-le-feu avec qui de droit. Saakashvili a tenté de prendre contact avec Poutine, mais nous

croions comprendre qu'après plusieurs heures, il n'a toujours pas obtenu de réponse. L'Ambassadeur Churkin vient d'ailleurs de nous expliquer pourquoi il en était ainsi. Je me contenterai de souligner l'évidence, à savoir que si les dirigeants ne sont pas prêts à dialoguer l'un avec l'autre, il est plutôt difficile d'imaginer comment les efforts de paix pourront progresser.

Nous avons entendu des informations inquiétantes selon lesquelles il n'y aura de cessez-le-feu que lorsque les Géorgiens se seront engagés à ne pas recourir à la force et qu'ils se seront retirés complètement de l'Ossétie du Sud. Dans l'intervalle, d'autres informations mentionnées par plusieurs orateurs précédents indiquent que les forces russes ont effectué un raid sur la ville de Zugdidi, en Géorgie même, et que des troupes armées abkhazes sont en mouvement.

Nous comprenons qu'il est difficile d'obtenir des comptes rendus probants de ce qui se passe sur le terrain, puisque la MONUG a été contrainte de se retirer et que les forces russes ont du fait de leurs opérations sur le terrain dans toutes les parties de la Géorgie, forcé les observateurs internationaux à se retirer. Notre ambassade a du mal à accéder à ses propres locaux à Tbilissi du fait des opérations russes, et nous croyons savoir que des ressortissants étrangers, y compris des citoyens britanniques, seraient pris au piège dans certaines parties de la zone de conflit. Nous demandons à tous les combattants de protéger les ressortissants étrangers et les autres civils. Des couloirs humanitaires devront être mis en place afin qu'ils puissent être évacués en toute sécurité, et nous tenons tous les combattants responsables de la sûreté de nos ressortissants.

L'Ambassadeur Churkin affirme qu'il n'y a pas de solution militaire, mais nous avons entendu ce matin le Vice-Ministre russe des affaires étrangères, M. Karasin, indiquer que la situation nécessite, et il s'est exprimé au présent, une intervention militaire. Nous avons également entendu le Premier Ministre Poutine parler d'un « coup mortel » porté à l'intégrité territoriale de la Géorgie.

Il semble donc que nous soyons les témoins d'une violation grave de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie. Les forces russes ont clairement violé le principe de respect des normes internationales en matière de maintien de la paix, et la Russie déforme de manière flagrante la réalité

lorsqu'elle prétend que ses obligations en matière de maintien de la paix justifient ses opérations, lesquelles ont dépassé toute réponse raisonnable et proportionnée.

Au lieu d'entendre la rhétorique de la guerre froide, nous avons besoin que le représentant russe apporte des réponses aux questions suivantes. Pourquoi la Russie ne peut-elle pas appuyer l'idée d'une cessation des hostilités et d'un retrait de tout le personnel armé, y compris ses propres forces régulières et irrégulières, sur les positions du 6 août? Quelles sont les intentions politiques et militaires de la Russie en ce qui concerne la Géorgie? Quelles sont les intentions politiques et militaires de la Russie pour ce qui est de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud qui sont en Géorgie, une fois que les combats auront cessé?

Ce que nous avons entendu aujourd'hui du Secrétariat nous fait douter de la validité des affirmations russes, selon lesquelles ces opérations sont humanitaires ou destinées à préserver la paix et la sécurité dans le Caucase.

Je voudrais également rejeter la comparaison que l'Ambassadeur russe a tenté d'établir entre la situation en Géorgie et la situation au Kosovo en 1998 et 1999. Les deux situations sont très différentes. Mais si les opérations russes nous rappellent une partie au conflit du Kosovo, ce n'est certainement pas à l'OTAN qu'elles nous font penser.

À l'image d'autres orateurs, nous souscrivons à la déclaration ferme faite par le Secrétaire général la nuit dernière. Je voudrais faire écho à ce qu'a dit la présidence française de l'Union européenne: nous renouvelons notre appel, ici dans cette salle, à la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités par toutes les parties et autres forces régulières et irrégulières. Nous demandons aux parties russe et géorgienne et à toutes les autres parties concernées de participer aux efforts internationaux de médiation, conduits par l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les États-Unis, et de se retirer sur les positions d'avant le 6 août. Nous demandons à tous de respecter les principes de la Charte des Nations Unies. Nous demandons que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie soient respectées. Nous demandons également que les besoins humanitaires soient satisfaits et qu'ils ne servent pas de prétexte aux autorités russes pour maintenir leurs forces sur le territoire géorgien ou pour y déployer de nouveaux contingents. Nous devons d'urgence établir une présence internationale sur le

terrain pour aider les efforts de paix, surveiller le cessez-le-feu et aider à protéger les civils.

En ce qui concerne l'Abkhazie, qui est en Géorgie, nous soutenons vigoureusement la MONUG et nous condamnons les hostilités qui se déroulent dans cette région et aux alentours. Ces affrontements contreviennent à l'accord de cessez-le-feu de 1994. S'il s'avère réellement que les forces russes font mouvement vers Zugdidi, il leur faudra partir. Toutes les parties devraient respecter leurs obligations au titre des résolutions antérieures du Conseil de sécurité sur l'Abkhazie. Les informations selon lesquelles les soldats de la paix de la Communauté d'États indépendants ne feraient rien pour arrêter ou empêcher les mouvements offensifs des troupes armées abkhazes sont extrêmement inquiétantes. Il s'agit là aussi d'un autre détournement des objectifs du maintien de la paix international. Nous demandons à la Russie d'user de son influence sur les éléments qui, en Abkhazie, tentent d'élargir le conflit.

Enfin, nous avons entendu dire ici ce matin qu'un petit nombre de délégations avaient l'intention de lancer une action du Conseil de sécurité à l'appui de la cessation des hostilités. Mon gouvernement mettra tout en œuvre pour appuyer une telle initiative.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord réaffirmer notre pleine confiance dans l'impartialité et l'objectivité du Secrétariat et exprimer nos remerciements au Secrétaire général adjoint Pascoe et au Sous-Secrétaire général Mulet pour leurs exposés extrêmement utiles.

Bien que nous ayons, déjà trois à quatre fois, clairement exposé notre position lors des réunions publiques ou des consultations du Conseil, je voudrais me joindre aux orateurs précédents et exprimer notre appui au rétablissement sans condition de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie. À titre de première mesure, je voudrais également demander la cessation immédiate des hostilités et le retour à la situation qui prévalait avant le 6 août.

Par conséquent, je voudrais appeler à une cessation immédiate de toutes les opérations terrestres, aériennes et maritimes dans la zone.

À cet égard, nous voudrions exprimer notre appui aux efforts de médiation déployés conjointement par l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et aux idées spécifiques avancées par la présidence française de l'Union

européenne. Nous estimons que l'extension des hostilités à l'Abkhazie est une source supplémentaire de profonde préoccupation et que toutes les parties doivent respecter immédiatement la résolution 1808 (2008) sous tous ses aspects.

Nous nous félicitons de l'établissement d'une zone humanitaire pour protéger les civils des conséquences de ces événements et pour alléger les souffrances qui découlent de cette situation très difficile.

Enfin, nous pensons que la gravité de la situation exige que le Conseil de sécurité prenne des mesures immédiates.

M. Skračić (Croatie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, d'emblée, remercier, comme d'autres collègues, le Secrétaire général adjoint Pascoe et le Sous-Secrétaire général Mulet de leurs exposés.

Nous sommes réunis ici pour la troisième fois en trois jours pour parler de la situation en Géorgie. Ma délégation a exprimé, et continue d'exprimer sa profonde préoccupation face à l'évolution de la situation dans ce pays. La situation qui règne dans la zone de conflit en Ossétie du Sud (Géorgie) semble se détériorer; on parle d'intenses combats entre les forces armées géorgiennes et russes, qui ne faiblissent pas. Tout cela a abouti à la déclaration d'un état de guerre par le Parlement géorgien.

La Croatie est également vivement préoccupée par l'introduction d'un nombre important de contingents russes dans la zone de conflit en Ossétie du Sud, en Géorgie, et désormais jusque dans la région géorgienne d'Abkhazie. Je voudrais être clair : la Croatie appuie pleinement et respecte l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie, et estime que la violation de ses frontières est totalement inacceptable.

À cet égard, et comme nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises dans cette salle, nous comprenons que la Fédération de Russie prend au sérieux ses responsabilités en tant que responsable du maintien de la paix dans la région géorgienne de l'Ossétie du Sud, et nous nous en félicitons. Cependant, nous avons le sentiment que les actions qu'elle entreprend depuis quelques jours vont bien au-delà du rôle de responsable du maintien de la paix prévu par l'accord d'armistice de 1992 passé entre les dirigeants géorgiens, russes et sud-ossètes.

Par ailleurs, la Croatie est très préoccupée de constater que le conflit s'intensifie et s'étend à d'autres zones de la Géorgie qui n'ont aucun rapport avec la situation en Ossétie du Sud. Nous sommes convaincus qu'un pays qui prétend agir en tant que responsable de la paix dans une région d'un autre État souverain ne devrait pas recourir à l'armée pour attaquer des cibles militaires et civiles dans une autre zone, zone totalement différente du même État souverain, quelle qu'en soit la logique. Nous sommes vivement préoccupés par le fait que les efforts déployés pour réduire l'intensité du conflit par des liens diplomatiques directs entre la Géorgie et la Russie ou entre les autorités des régions séparatistes de la Géorgie ne progressent pas réellement.

La Croatie demande une fois de plus à toutes les parties d'accepter de manière immédiate et inconditionnelle un cessez-le-feu et de s'abstenir de nouveaux actes de provocation. Nous pensons qu'il serait très difficile de restaurer la situation qui régnait le 6 août, avant le début des hostilités, et de rétablir le *statu quo ante* de cette époque si un cessez-le-feu ne peut faire l'objet d'un accord. La Géorgie aussi bien que la Russie doivent retirer leurs forces après l'établissement d'un cessez-le-feu et reprendre ensuite leurs efforts diplomatiques et politiques pour résoudre les questions en suspens.

Nous saluons la décision de la Géorgie de retirer ses forces de l'Ossétie du Sud et nous espérons que cela marquera le début de pourparlers entre les autorités de la Géorgie, de l'Ossétie du Sud et de la Fédération de Russie. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles les contingents géorgiens qui se retirent sont la cible de tirs. La Russie se doit d'être un partenaire crédible dans ce processus et ne doit pas utiliser sa position au détriment de l'une des parties en Géorgie, et ne devrait surtout pas dicter l'issue des négociations entre les autorités de la Géorgie et de l'Ossétie du Sud ou entre les autorités géorgiennes et abkhazes.

Nous nous félicitons de la mission conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OCSE) qui s'est rendue hier en Géorgie et nous espérons sincèrement qu'elle permettra de parvenir à un cessez-le-feu indispensable et à une reprise des négociations. Nous appuyons en particulier le rôle et les activités réalisées à l'heure actuelle par l'OSCE dans la région d'Ossétie du Sud et de la Géorgie en tant que médiateur impartial

et nous pensons que toutes les parties au conflit devraient accepter son offre de bons offices.

Enfin, ma délégation déplore les dernières actions entreprises par les autorités de facto de la région géorgienne d'Abkhazie dans la haute vallée de la Kodori vis-à-vis de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) et les frappes contre des villages géorgiens. Ces autorités devraient s'abstenir d'exacerber une situation déjà fragile ailleurs dans le pays en anticipant le recours à la force. Nous espérons que les autorités de la région géorgienne d'Abkhazie s'abstiendront de nouvelles actions hostiles et permettront à la MONUG de retourner dans cette région, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et aux accords en vigueur.

Une dernière chose : ma délégation est prête à appuyer les mesures que pourrait prendre le Conseil, tel que proposé par les délégations française et britannique.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Pascoe et le Sous-Secrétaire général Mulet de leurs exposés, mais j'observe que, comme ils l'ont dit, étant donné la situation qui règne sur place, il est difficile de recueillir des informations.

Nous sommes préoccupés par l'escalade constante des affrontements dans les zones du conflit dans le cadre du conflit opposant la Géorgie à l'Ossétie du Sud, conflit qui a fait de nombreuses victimes parmi la population civile et les soldats de la paix, et causé des destructions massives de biens publics et privés. Nous invitons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, d'observer strictement les accords signés et de reprendre les négociations afin de trouver une solution mutuellement acceptable au conflit, sur la base du respect et en tenant compte des intérêts légitimes de chaque partie. Nous exhortons les parties concernées à permettre et à faciliter des activités humanitaires pour aider les populations touchées. Enfin, nous continuons d'appuyer les efforts internationaux visant à régler le conflit.

M. Urbina (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, pour commencer, remercier M. Pascoe de son exposé de ce matin et lui réitérer la confiance absolue de ma délégation pour l'admirable travail qu'il accomplit. Je remercie également M. Mulet ainsi que le Représentant permanent de la Géorgie de leurs déclarations.

Comme l'ont dit d'autres délégations, le Costa Rica estime que la déclaration du Secrétaire général reprend les principales préoccupations des membres du Conseil de sécurité s'agissant de ce conflit, dont le potentiel déstabilisateur pour la région pourrait mener à une situation extrêmement grave. Le Secrétaire général traduit bien la conviction de l'immense majorité des Membres de cette Organisation : seule une solution pacifique, politique et non militaire, peut mettre fin à ce conflit. Le Costa Rica déplore que les hostilités aient pris de telles proportions et regrette qu'elles aient dépassé la zone de conflit. Nous sommes convaincus que toutes les parties doivent faire preuve de retenue, y compris la Fédération de Russie, dont la participation active à ce conflit risque d'en faire une crise aux dimensions internationales.

Nous ne pensons pas que réitérer des accusations réciproques et faire usage d'un langage clairement agressif contribuent à apaiser les esprits et à ouvrir la voie du rétablissement de la paix. La mention, maintes fois répétée, de termes comme « génocide », « nettoyage ethnique » et « crimes de guerre », doivent appeler à la réflexion. C'est pourquoi nous appelons à une attitude plus prudente et à un langage qui ouvre de nouveaux horizons et garantisse à nouveau le renforcement des mécanismes de sécurité collective.

Le moment est venu d'appeler à la modération et, à ce titre, nous nous félicitons de l'initiative du Gouvernement français et des efforts de médiation déployés par d'autres acteurs importants. Nous demandons la cessation immédiate des hostilités et le rétablissement de la situation qui prévalait avant le conflit. C'est ainsi que l'on parviendra à la paix, le bien suprême que le Conseil se doit de protéger, conformément à ses hautes responsabilités. Nous sommes ici pour renforcer le respect du droit international, pour renforcer les garanties collectives et le respect des principes fondamentaux, entre autres la protection de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, en l'occurrence la Géorgie.

Nous appelons de nouveau à la modération, à la cessation des hostilités et à une prise de contact entre les parties afin de trouver une solution politique à ce conflit, ce à quoi nous engageant les hautes responsabilités qui nous ont été confiées.

M. Kafando (Burkina Faso) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier M. Lynn Pascoe et M. Edmond Mulet des informations qu'ils ont bien voulu nous donner sur la situation en Géorgie.

C'est la troisième fois en effet que le Conseil se réunit en si peu de jours pour essayer de trouver une solution diplomatique à ce grave différend, signe que nous avons à faire face à une des crises les plus graves de ces dernières années.

C'est pourquoi très franchement, Monsieur le Président, le Burkina Faso est très inquiet de la tournure que prennent les événements. Nous sommes particulièrement inquiets et préoccupés par la persistance de l'escalade de la violence en Ossétie du Sud (Géorgie), ainsi que par l'extension du conflit à d'autres régions de la Géorgie, notamment l'Abkhazie. Nous déplorons particulièrement le nombre sans cesse croissant de victimes, surtout parmi les populations civiles, et la détérioration continue de la situation humanitaire. Au regard de l'état actuel du conflit ainsi que des développements probables, il n'y a pas de doute que la situation est devenue à présent très dangereuse pour l'ensemble de la région et, si l'on n'y prend garde, pourrait connaître d'autres débordements. Dans ces conditions, il est indispensable que les autres États de la région fassent preuve de la plus grande retenue afin d'éviter que le conflit ne prenne une plus grande ampleur.

Nous nous joignons à la communauté internationale pour exhorter toutes les parties prenantes à cesser immédiatement les hostilités. À ce stade, il est impératif qu'elles s'engagent sans délai en faveur d'un cessez-le-feu, qu'elles renoncent à l'usage de la force, respectent le droit international humanitaire et les droits de l'homme et consentent à accepter l'ouverture d'un couloir humanitaire pour évacuer les blessés et les réfugiés. La meilleure façon de le faire est, d'après nous, de privilégier la négociation conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies.

Nous demandons également aux parties de prendre toutes les dispositions afin de ne pas porter atteinte à la présence, au mandat, ni à la sécurité de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) dans la partie abkhaze. Le Burkina Faso soutient toutes les initiatives en cours en vue de mettre fin aux hostilités et d'amener les parties à la table des négociations.

Pour ma délégation, au regard de la gravité et de la détérioration continue de la situation, il est urgent et impératif que le Conseil de sécurité fasse tout son possible pour convaincre les parties de cesser les combats, de renoncer à l'usage de la force et de reprendre à tout prix le dialogue. Si, bien entendu, tout

cela peut se matérialiser par une résolution consensuelle du Conseil de sécurité, le Burkina Faso y apportera son humble contribution.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Au cours de ces derniers jours et à plusieurs reprises ici au Conseil, ma délégation a exprimé sa vive préoccupation face à l'escalade de la violence en Ossétie du Sud (Géorgie).

Aujourd'hui, notre préoccupation est encore plus grande. Nous ne souhaitons pas redire ici ce qui est déjà bien connu, à savoir la grave détérioration de la situation, comme l'a indiqué le Secrétariat. Nous remercions le Secrétaire général adjoint Lynn Pascoe et le Sous-Secrétaire général Edmond Mulet pour leurs exposés, qui, comme à l'ordinaire, étaient importants et riches d'informations.

Nous tenons cependant à souligner qu'à la suite de ces exposés, nous sommes encore plus préoccupés par la situation humanitaire. L'absence d'une voix collective au Conseil de sécurité sur le conflit en Ossétie du Sud (Géorgie) ne doit pas faire passer sous silence la crise humanitaire. L'Indonésie est vivement préoccupée par les souffrances que subissent des civils innocents – les femmes, les enfants et les personnes âgées – pris dans des combats qui font rage autour d'eux. Nous tenons à faire profondément sentir à toutes les parties belligérantes qu'elles doivent s'acquitter des obligations qui sont les leurs au regard du droit international humanitaire. Ces lois universellement reconnues ont pour objectif précis de protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants, en période de conflit armé. Il faut donc prendre immédiatement des mesures pratiques pour les protéger.

Nous ne devons pas laisser prévaloir la logique de la guerre – un cycle vicieux de violence sans cesse accrue. Au contraire, nous devons assurer la prédominance de la diplomatie et la prépondérance de la raison et du débat sur le recours à la force. Nous reconnaissons que le différend indissociable de l'Ossétie du Sud (Géorgie) n'est sans doute pas sur le point de se prêter à une solution immédiate. Mais, en fin de compte, le dialogue est la seule voie qui mènera à une solution globale et durable. Face à la situation grave que connaît la Géorgie, l'Indonésie perçoit des signes encourageants, quoique ténus, dans les efforts diplomatiques déployés pour désamorcer les tensions et mettre fin à la violence. Nous appuyons énergiquement ces efforts.

Nous tenons à souligner l'importance de la communication entre les membres du Conseil, en particulier entre ses principaux membres, en vue de trouver un terrain d'entente et de parvenir à un consensus. Encore une fois, ma délégation tient à réaffirmer l'importance d'un message collectif et clair à envoyer sans retard par le Conseil à toutes les parties, qui soit axé sur des considérations purement humanitaires : mettez immédiatement fin à la violence.

M. Arias (Panama) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'emblée à remercier le Secrétaire général adjoint Pascoe et le Sous-Secrétaire général Mulet pour leurs exposés.

Le Panama a écouté avec attention et préoccupation tout ce qu'ont dit dans cette salle ces derniers jours le Représentant permanent de la Géorgie, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie et d'autres membres du Conseil.

C'est pourquoi le Panama est préoccupé par la décision – qu'il condamne – prise par le Gouvernement géorgien de chercher à imposer son autorité sur l'Ossétie du Sud par le recours à la force. Et le Panama est également préoccupé par le recours à la force totalement disproportionné et donc illégitime de la Fédération de Russie – recours qu'il condamne également – dont l'objectif énoncé est de protéger ses citoyens et ses forces de maintien de la paix.

Le Panama rappelle que le droit de légitime défense, prévu à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, a un caractère fondamentalement limité, et qu'en abusant de ce droit, la Fédération de Russie enfreint les obligations que lui impose le fait d'être membre permanent du Conseil.

Le Panama appelle le Conseil à se prononcer immédiatement en faveur d'une cessation urgente des hostilités et d'un retour au *statu quo ante*. Le Conseil doit appuyer les efforts diplomatiques déployés par un certain nombre de pays et d'organisations internationales. Le Panama souhaite exprimer son plein respect pour l'intégrité territoriale de la Géorgie mais il souhaite également reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple de l'Ossétie du Sud. Il comprend bien que ces deux principes entrent en conflit.

M. Ettalhi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Comme ceux qui ont pris la parole avant moi, je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Pascoe

et le Sous-Secrétaire général Mulet pour leurs présentations.

Mon pays voudrait exprimer sa profonde préoccupation face à l'escalade de la violence et au grand nombre de civils tués, de personnes déplacées et de réfugiés ainsi que de la destruction à grande échelle de la capitale de l'Ossétie du Sud et d'autres zones.

Une mauvaise évaluation ou une certaine myopie peut malheureusement entraîner des catastrophes de ce genre. Néanmoins, lorsque cela se produit, la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, doit assumer d'urgence ses responsabilités et obligations.

Nous voyons très clairement qu'une catastrophe humanitaire frappe la région, et le Conseil doit s'atteler à y mettre fin. Malgré les souffrances endurées et l'aggravation de la situation humanitaire sur le terrain, il s'avère incapable de parvenir à un accord sur des termes communs. Mon pays appuiera toute initiative, tout effort visant à trouver un consensus au sein du Conseil. Nous tenons ici à réitérer notre appel à un cessez-le-feu immédiat, à un retour au *statu quo ante* et au respect des résolutions et accords en vigueur.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Belgique.

Je voudrais avant tout remercier le Secrétaire général adjoint, M. Pascoe, et le Sous-Secrétaire général, M. Mulet, pour leurs exposés, et je tiens à réitérer d'emblée la confiance de mon pays dans l'impartialité du Secrétariat de cette institution.

La Belgique exprime sa très grave préoccupation au vu de la tournure très inquiétante des événements sur le terrain, marquée par une escalade des opérations militaires et par une extension territoriale du conflit vers des zones qui se trouvent en dehors de l'Ossétie du Sud, et notamment vers l'Abkhazie. De plus, les événements des derniers jours ont créé une situation humanitaire très sérieuse, ont provoqué des dégâts considérables et, surtout, ont coûté la vie à un grand nombre de victimes.

La Belgique souhaite souligner avec force trois éléments. Premièrement, elle souhaite exprimer son attachement inconditionnel à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Deuxièmement, la Belgique appelle à un cessez-le-feu immédiat, sans condition préalable, et à un retour à la

situation qui prévalait sur le terrain avant le 6 août dernier. Troisièmement, la Belgique rappelle avec force l'importance, pour toutes les parties concernées, de sortir de la logique militaire et de s'inscrire dans une logique pacifique. Seul un processus politique est capable de jeter la base d'une paix durable dans la région. Dans ce contexte, la Belgique appuie les différentes initiatives diplomatiques actuellement en cours et qui tendent à aider les parties à trouver une solution.

Finalement, la Belgique exprime sa vive préoccupation à l'égard des mesures qui ont conduit hier au retrait forcé des observateurs militaires de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie de la vallée de la Kodori et renouvelle son plein soutien pour cette opération des Nations Unies.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant de la Géorgie a demandé la parole pour faire une autre déclaration, je la lui donne.

M. Alasania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis d'exprimer notre gratitude à la majorité – presque totale – des membres du Conseil de sécurité pour leurs observations. Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général adjoint et le Sous-Secrétaire général pour leurs remarques et exposés.

Pendant un moment, j'ai cru que M. Churkin n'avait pas entendu les propos tenus dans le cadre de ces exposés, mais j'ai finalement trouvé que tout cela était assez logique, puisque tout ce que nous entendons ici de la part de la Fédération de Russie rappelle les déclarations et la propagande de l'Union soviétique lorsqu'elle envahissait l'Afghanistan, Prague et Budapest. Les déclarations n'étaient alors pas seulement basées sur de fausses informations, mais elles étaient également cyniques, choquantes et inhumaines.

Depuis quand un pays voisin peut-il utiliser des bombardiers stratégiques et pilonner aveuglément pendant 24 heures des cibles civiles, tout en se prévalant d'appuyer une opération de paix? Sur quoi la Russie se fonde-t-elle pour agir ainsi?

Ma région est familière du maintien de la paix à la russe. Nous l'avons déjà vu à l'œuvre deux fois dans notre voisinage. Lorsque la République tchétchène, dans le nord du Caucase, a été rayée de la surface de la terre, nous avons fait semblant de ne rien voir. Nous ne

pouvons pas faire la même chose aujourd'hui, car c'est précisément l'intention de la Russie : éliminer l'État géorgien et exterminer sa population. À moins que nous n'agissions ensemble dès maintenant, rien ne pourra pas arrêter la Russie. J'appelle urgemment le Conseil de sécurité à prendre aujourd'hui les mesures proposées par la majorité de ses membres.

Le Président : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration et je la lui donne.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je dirais que j'ai déjà répondu dans ma déclaration à l'immense majorité des observations et déclarations de mes collègues, donc je n'ai pas besoin d'y revenir. Mais je voudrais juste répondre à une question concernant les intentions de la Fédération de Russie. Je tiens à souligner que nos intentions sont très simples : elles sont ancrées dans l'histoire. Il se trouve qu'historiquement la Russie est étroitement liée aux nombreux peuples du Caucase, des peuples qui, malheureusement, ont eu entre eux au cours des siècles des rapports très difficiles et souvent inamicaux. C'est ce que nous voyons, par exemple, dans les rapports entre la Géorgie et l'Abkhazie et entre la Géorgie et l'Ossétie.

Mais dans le contexte de toute l'histoire enchevêtrée de cette question, je voudrais faire observer qu'au nord de l'Ossétie du Sud se trouve l'Ossétie du Nord, laquelle est une république de la Fédération de Russie. Il ne faut pas l'oublier. Nous avons un profond sentiment de responsabilité vis-à-vis des peuples du Caucase et cela s'applique d'ailleurs – de façon très positive – au peuple géorgien et à la Géorgie elle-même. Bien sûr, il est très difficile à ce stade de parler de sentiments normaux entre Géorgiens et Russes, mais ceux-ci ont existé pendant des siècles, où les deux peuples ont vécu en toute amitié. Nous sommes persuadé qu'un jour ces sentiments et ces relations redeviendront ce qu'ils ont été.

Parlant de l'Ossétie du Nord, je rappelle que près d'un million de Géorgiens vivent dans la Fédération de Russie et que beaucoup d'entre eux jouent des rôles de premier plan dans la vie culturelle et sociale de notre pays. Ils sont, bien entendu, des citoyens à part entière de la Fédération de Russie.

Donc les intentions de la Fédération de Russie dans cette situation sont de garantir que les peuples de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie n'auront pas à craindre pour leur vie ou pour leur identité. On nous a

parlé aujourd'hui des débuts du conflit et de la façon dont il a évolué depuis le 7 août. Mais nous devons aussi remonter plus loin dans l'histoire. En 1991, la Géorgie a tenté de régler le problème de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud en privant ces peuples non seulement de leur autonomie mais aussi de leur identité, en déclarant qu'ils étaient géorgiens. Lorsque l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud ont protesté, la Géorgie a réagi par une opération militaire, qui a bien sûr échoué. Cela a conduit à une tragédie majeure pour les peuples de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud et de la Géorgie, produisant un grand nombre de réfugiés. Mais la solution n'est pas une nouvelle opération qui répète la tragique erreur de 1991, comme nous pouvons le voir aujourd'hui.

La solution se trouve dans le plan qui se dessinait, prévoyant la conclusion d'un accord sur la base du non-recours à la force, de la mise en place de contacts économiques et de la reconstruction de l'infrastructure sociale, puis de démarches en vue de régler les relations politiques entre la Géorgie et l'Ossétie du Sud.

Je ne veux pas rentrer dans les détails à ce sujet, mais M. Alasania a eu tout à fait tort de citer la Tchétchénie. La Russie n'a pas privé la Tchétchénie de son statut autonome et n'a pas déclaré que les Tchétchènes étaient des Russes. Là-bas, tout a fort heureusement été réglé. Nous avons au sein de la Fédération de Russie une République tchétchène distincte, dont les habitants sont citoyens à la fois de la Fédération de Russie et de la République tchétchène, qui se porte à merveille. Nous espérons sincèrement qu'un jour la même situation finira par prévaloir en ce qui concerne les relations entre Géorgiens, Abkhazes et Ossètes du Sud.

Le Président : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration et je la lui donne.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour réagir à ce que l'Ambassadeur Churkin a dit dans sa précédente déclaration. Nous avons entendu les déclarations polémiques de l'Ambassadeur Churkin, qui n'a pas répondu à l'appel que nous avons lancé en faveur d'une cessation immédiate des hostilités et d'un retour au *statu quo ante*. Il a reconnu le refus de son Gouvernement de traiter avec le Président démocratiquement élu de la Géorgie. Il a reconnu que cette situation ne concerne plus seulement l'Ossétie du

Sud. Il s'en est pris au Secrétariat de l'ONU. Il a fait des comparaisons fallacieuses avec d'autres conflits.

Mais je veux me concentrer sur un point avancé par l'Ambassadeur Churkin. L'Ambassadeur Churkin a fait référence à la conversation téléphonique qu'a eue ce matin le Ministre des affaires étrangères russe avec la Secrétaire d'État américaine, M^{me} Rice. Cette conversation suscite de graves questions à propos des objectifs que poursuit la Russie dans ce conflit. Au cours de cette conversation, M. Lavrov, Ministre des affaires étrangères, a dit à la Secrétaire d'État des États-Unis que le Président démocratiquement élu de la Géorgie – et je le cite – « doit s'en aller ». Je le cite à nouveau : « Saakashvili doit s'en aller ». Cela est complètement inacceptable et dépasse les bornes.

Je veux demander à l'Ambassadeur Churkin : l'objectif de votre Gouvernement est-il un changement de régime en Géorgie, le renversement du Gouvernement démocratiquement élu de la Géorgie?

La Russie doit affirmer que son but n'est pas de changer le Gouvernement démocratiquement élu de la Géorgie et qu'elle accepte l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie.

La Russie menace l'intégrité territoriale de la Géorgie et ce Conseil doit agir de façon décisive pour réaffirmer l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie.

Le Président : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration et je la lui donne.

M. Churkin (Fédération de Russie) : La déclaration de l'Ambassadeur Khalilzad était quelque peu polémique et je ne vais pas y répondre : je crois que nous avons eu assez de polémiques pour aujourd'hui. Je vais me limiter à une question de fond.

Premièrement, il est inexact de dire que je n'ai pas répondu aux appels à un cessez-le-feu. J'ai expliqué quelle devait être la formule réaliste qui permettrait de mettre fin à l'effusion de sang. Je l'ai expliquée très clairement : les forces armées géorgiennes doivent se retirer de l'Ossétie du Sud et accepter de signer un accord sur le non-recours à la force en Ossétie du Sud et, nous l'espérons, également en Abkhazie. Il faut dire que les représentants géorgiens laissent toujours entendre à mots couverts qu'ils sont d'accord avec ces conditions – alors pourquoi ne le font-ils pas? Pourquoi ne font-ils pas une déclaration adéquate sur ce sujet et ne retirent-ils

pas leurs forces d'Ossétie du Sud? Nous ne les en empêcherons pas.

Au sujet de la référence intéressante qu'a faite l'Ambassadeur Khalilzad à une conversation téléphonique confidentielle entre diplomates, à savoir notre Ministre des affaires étrangères et la Secrétaire d'État de son Gouvernement, je dois dire tout d'abord que le changement de régime est une expression américaine. Nous n'utilisons pas ce type d'expressions. Cependant, comme l'histoire nous l'a enseigné, il arrive parfois que certains dirigeants soient élus par leurs peuples et parviennent au pouvoir, que ce soit démocratiquement ou semi-démocratiquement, puis deviennent un obstacle empêchant leur propre peuple de s'extraire de telle ou telle situation. Dans de telles situations, certains dirigeants prennent des décisions courageuses concernant leur propre avenir politique. Il arrive parfois qu'au cours des échanges entre diplomates on évoque certaines questions, parmi d'autres. Mais je trouve encourageant que l'Ambassadeur Khalilzad ait décidé d'aborder cela publiquement; je me permets d'en déduire qu'il a trouvé cette idée intéressante et qu'il est prêt à la soumettre à la communauté internationale pour qu'elle se prononce.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant des États-Unis.

M. Khalilzad (États-Unis) (*parle en anglais*) : Excusez-moi de reprendre la parole, mais je tiens à reformuler ma question à l'Ambassadeur Churkin. Il n'a pas répondu à cette question. L'objectif de la Fédération de Russie est-il de changer le Gouvernement de la Géorgie?

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la Géorgie a demandé la parole. Je lui donne la parole.

M. Alasania (Géorgie) (*parle en anglais*) : Je voudrais faire une brève observation. À entendre parler l'Ambassadeur Churkin, la question posée et la réponse obtenue confirment, selon moi, que ce que recherche la Fédération de Russie par cette agression militaire et cette invasion, c'est de changer le Gouvernement démocratiquement élu de la Géorgie. Mais je voudrais vraiment obtenir plus de précisions, comme notre collègue des États-Unis vient de le demander au représentant de la Fédération de Russie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : J'estime avoir répondu de manière complète. M. Khalilzad n'écoutait peut-être pas lorsque j'ai répondu. Il n'avait peut-être pas ses écouteurs.

J'estime, je le répète, avoir répondu de manière exhaustive à sa question.

Le Président : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 20.